

Cher(e)s visiteurs,

Chaque usager du Parc de Mariemont est tenu de respecter les mesures de précaution définies par le Conseil National de Sécurité :

- Promenade avec les membres de votre famille vivant sous le même toit et/ou en compagnie d'une autre personne.
- Respect d'une distance d'au moins 1,5 m entre chaque personne que vous croisez.
- Interdiction de se regrouper.
- Interdiction de s'asseoir sur les bancs et pelouses, de pique-niquer.
- Application des gestes barrières (hygiène des mains, utilisation de mouchoirs à usage unique, tousser et éternuer dans le pli du coude).
- Port du masque encouragé.

En cas de non-respect de ces consignes ou d'une nouvelle vague de l'épidémie de coronavirus, le Domaine de Mariemont se verra dans l'obligation de fermer l'accès au parc.

Rappels :

- Pendant cette période de déconfinement, le parc sera accessible tous les jours de 9h à 18h.
- Le Musée, le CRIE, la Brasserie et les autres institutions du domaine restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Aucun service au public ne sera donc accessible lors de la promenade (pas de toilettes dans le parc).
- Des agents de gardiennage veillent au respect des consignes. S'ils remarquent des abus, ils sont habilités à appeler la police. Des contrôles policiers sont organisés et des amendes peuvent être délivrées.
- Le règlement d'ordre intérieur du parc reste d'application.
- Le numéro des urgences médicales : 112. Médecin de garde : 1733
Le numéro de la control room du Domaine : 064 27 37 69.

**Vous êtes responsables de votre santé et de celle des autres.
Prenez en soin !**

Licence IBZ : 0896.616.43

